Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	18-5376-1	**Numéro de la version :**	9.00
Date de parution :	2025/12/11	**Remplace la version datée de :**	2022/12/07

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit
Enduit pour Cabines de Peinture 6839, 6840 3M(MC)

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Produits automobiles

Utilisation spécifique
Revêtement de protection temporaire

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division Des Automobiles
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Attention

Symboles :

Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et un équipement de protection respiratoire (voir la section 8 de la FDS).

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

12% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.
12% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Eau	7732-18-5	70 - 90	Eau
Polymère d'acétate d'alcool polyvinylique	Secret Fabrication	10 - 30	Ne s'applique pas
Glycérine	56-81-5	1 - 5	Propanetriol-1,2,3
Alcool éthylique	64-17-5	< 0.5	Ethanol
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	2682-20-4	0.01	2-méthylisothiazol-3(2H)-one
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	26172-55-4	0.01	5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
Alcool méthylique	67-56-1	0.1	Méthanol

Polymère d'acétate d'alcool polyvinylique est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Hydrocarbons	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites

votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Protéger du gel. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Alcool éthylique	64-17-5	ACGIH	STEL:1000 ppm	
Alcool méthylique	67-56-1	ACGIH	MPT:200 ppm;STEL:250 ppm	Danger d'absorption cutanée

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Assurer une ventilation extractive appropriée sur les récipients ouverts.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Incolore
Odeur	Solvant légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	6
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	100 ºC
Point d'éclair :	Point d'éclair > 93 °C (200 °F)
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*

pression de vapeur	2 399,8 Pa
Densité de vapeur relative	1,2 [*Ref Std:*Air=1]
Densité	1,02 g/ml
Densité relative	1,02 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	53,9 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	0,4 % en poids [*Méthode de test:*calculé selon CARB title2]
Composés Organiques Volatils	4 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	86,57 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	34 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Bases fortes
Agents oxydants forts.
Acides puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Le matériau pulvérisé peut irriter les voies respiratoires. Signes et symptômes probables : toux, éternuments, écoulement nasal, enrouement, respiration sifflante, respiration difficile, douleurs au nez et à la gorge, hémoptysie, douleurs oculaires et larmoiement. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :
Le matériau pulvérisé peut irriter les yeux. Signes et symptômes probables : rougeurs, tuméfaction, douleurs, larmoiement et vision trouble ou floue.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Information complémentaire:

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et de l'éthanol dans les boissons alcoolisées ont été classées par le Centre international de Recherche sur le Cancer comme cancérogène pour l'homme. Il ya aussi des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées avec la toxicité développementale et la toxicité hépatique. On ne s'attend pas exposition à l'éthanol lors de l'utilisation prévisible de ce produit pour causer le cancer, toxicité pour le développement ou la toxicité hépatique.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Glycérine	Dermale	Lapin	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Glycérine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Alcool éthylique	Dermale	Lapin	LD50 > 15 800 mg/kg
Alcool éthylique	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 124,7 mg/l

Alcool éthylique	Ingestion	Rat	LD50 17 800 mg/kg
Alcool méthylique	Dermale		LD50 estimée à 1 000 - 2 000 mg/kg
Alcool méthylique	Inhalation - Vapeur		LC50 estimée à 10 - 20 mg/l
Alcool méthylique	Ingestion		LD50 estimée à 50 - 300 mg/kg
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Dermale	Lapin	LD50 87 mg/kg
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,171 mg/l
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	Dermale	Lapin	LD50 87 mg/kg
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,171 mg/l
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
Alcool éthylique	Lapin	Aucune irritation significative
Alcool méthylique	Lapin	irritant légère
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Lapin	Corrosif
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	Lapin	Corrosif

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
Alcool éthylique	Lapin	Irritant grave
Alcool méthylique	Lapin	Irritant modéré
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Lapin	Corrosif
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Glycérine	Cochon d'Inde	Non classifié
Alcool éthylique	Humain	Non classifié
Alcool méthylique	Cochon d'Inde	Non classifié
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Hommet et animal	sensibilisant
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	Hommet et animal	sensibilisant

Photosensibilisation

Nom	Espèces	Valeur
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Hommet et animal	N'est pas sensibilisant
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	Hommet et animal	N'est pas sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Alcool éthylique	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool éthylique	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool méthylique	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool méthylique	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	In vivo	N'est pas mutagène
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	In vivo	N'est pas mutagène
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Glycérine	Ingestion	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool éthylique	Ingestion	Multiple espèces animales .	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool méthylique	Inhalation	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Alcool éthylique	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 38 mg/l	pendant la grossesse
Alcool éthylique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 200 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation

Alcool méthylique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/jour	21 jours
Alcool méthylique	Ingestion	Toxique pour le développement	Mouris	LOAEL 4 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Alcool méthylique	Inhalation	Toxique pour le développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,3 mg/l	pendant l'organogenèse
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour	2 génération
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour	2 génération
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour	2 génération
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 mg/kg/jour	2 génération
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Alcool éthylique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	LOAEL 9,4 mg/l	pas disponible
Alcool éthylique	Inhalation	dépression du système nerveux central	Non classifié	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Alcool éthylique	Ingestion	dépression du système nerveux central	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
Alcool éthylique	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 3 000 mg/kg	
Alcool méthylique	Inhalation	Cécité.	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Alcool méthylique	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Alcool méthylique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne	Rat	Niveau sans effet nocif	6 heures

			sont pas suffisantes pour justifier une classification.		observé Pas disponible	
Alcool méthylique	Ingestion	Cécité.	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Alcool méthylique	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
5-chloro-2-methyl-4-isothiazoline-3-one	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Glycérine	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/jour	2 années
Glycérine	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/jour	2 années
Glycérine	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/jour	2 années
Glycérine	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/jour	2 années
Alcool éthylique	Inhalation	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 124 mg/l	365 jours
Alcool éthylique	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/l	14 jours
Alcool éthylique	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	14 jours

					observé 25 mg/l	
Alcool éthylique	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 8 000 mg/kg/jour	4 mois
Alcool éthylique	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 3 000 mg/kg/jour	7 jours
Alcool méthylique	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6,55 mg/l	4 semaines
Alcool méthylique	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 13,1 mg/l	6 semaines
Alcool méthylique	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	90 jours
Alcool méthylique	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	90 jours

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	18-5376-1	**Numéro de la version :**	9.00
Date de parution :	2025/12/11	**Remplace la version datée de :**	2022/12/07

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca